



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

« Un nouveau cap pour Plaine » est en route depuis le 29 janvier 2023.

Notre but premier était de retrouver au sein de notre commune un climat de calme et de sérénité pour pouvoir bâtir ensemble l'avenir de Plaine. Nous nous appliquerons jusqu'à la fin de ce mandat, l'équipe municipale et moi-même à respecter notre promesse d'ouverture et de transparence.

Nous nous rapprocherons de tous les habitants afin de connaître leurs désirs, d'écouter leurs doléances. Nous nous efforcerons, au quotidien, de répondre à vos attentes et de satisfaire vos espérances. Nous sommes ouverts à toutes propositions concernant les sujets d'actualité en cours.

Nous allons programmer une réunion avec toutes les parties prenantes de l'école afin de débattre de son avenir.

Nous avons le projet d'organiser un temps de discussion avec toutes les associations de Plaine et mettre ainsi en commun les préoccupations et les projets de chacune.

Des propositions de chantiers participatifs sont à l'étude pour ce printemps. Nous mutualiserons nos forces pour réaliser des « choses » simples à mettre en place pour agrémenter et améliorer la vie de la commune (confection et installation de bancs, nettoyage et dégagement des sentiers)

Le contrat de changement de locataire de la carrière est en cours d'élaboration. Les discussions avec la direction de Nutchel ont repris et vont nous permettre de trouver un terrain d'entente sur les modalités de location du site. Nous travaillons également sur le dossier de reconstruction du bâtiment/école de Champenay sinistré en 2021.

Merci à toutes et à tous pour votre soutien : Que Plaine soit une commune où il fait bon vivre !

Pour vous tenir informés des actualités liées à la vie communale, n'hésitez pas à télécharger et consulter l'application « Panneau Pocket » pour les publications en temps réel. En complément, nous avons installé des panneaux d'affichages dans chaque hameau.

Bien cordialement,

Patricia SIMONI,

Maire de Plaine

## INFORMATIONS IMPORTANTES

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Du lundi au vendredi
- 8h30 - 12h et 14 - 17h
- Et sur RDV



En 2023, la taxe d'habitation est supprimée pour toutes les résidences principales et tous les contribuables. Cependant, elle reste applicable aux autres locaux, notamment les résidences secondaires et les locaux vacants.

Dans ce cadre, afin d'identifier les locaux qui demeurent taxables, la loi de finances pour 2020 a mis en place une **nouvelle disposition déclarative à destination de l'ensemble des propriétaires** (personnes physiques et personnes morales).

Ces derniers devront, pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, quand ils ne les occupent pas eux-mêmes, préciser l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1er janvier 2023). Les contribuables auront jusqu'au 30 juin 2023 pour le faire. Ensuite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

Besoin d'aide ?  
N'hésitez pas à prendre  
RDV à la mairie !  
Possibilité d'obtenir un  
mode d'emploi sans  
passer par internet !

### L'EQUIPE MUNICIPALE :

Maire : Patricia SIMONI

1<sup>er</sup> Adjoint : Patrick BENOIT

2<sup>ème</sup> Adjointe : Nathalie REMUND

Et 12 conseillers municipaux à votre service !

## RETROUVER TOUTES LES INFORMATIONS DE LA COMMUNE

Site de la commune: <https://www.communedepleine.com/>

Sur Facebook: <https://www.facebook.com/profile.php?id=100064918051493>

Sur l'application Panneau Pocket (à télécharger sur votre téléphone)

Sur les panneaux d'affichage de Diespach, Champenay et Poutay (aux abris bus)



## A VENIR DANS NOTRE COMMUNE...

- Ramassage des ordures le 06 mai 2023
- Commémoration du 8 mai à 9h30 au monument aux morts à Plaine
- Chantier participatif le 03/06/2023 de 8h à 12h : nettoyage de sentiers. **Inscription** en mairie.

Parution du journal municipal deux fois par an.  
Il arrive au mois de juillet 2023 !